

VILLE DE VERVIERS



Benoît PITANCE
Conseiller communal

Conseil communal du 30 mars 2010

Concerne : BUDGET ORDINAIRE 2010

Chers membres du Conseil,

Intéressante n'est-ce la lecture de la presse locale... « Rigueur et espoir ». La lecture de la presse locale de ce matin est éloquente voire interpellante, ce qui m'inquiète, c'est que l'on s'habitue presque à ce que vous fouliez du pied si pas la démocratie ou à tout le moins la courtoisie élémentaire de réserver la primeur de vos propos au débat communal.

Soit...

C'est amusant, vous parlez de rigueur et d'espoir. Pas de doute, la rigueur elle se situe dans votre communication et l'espoir, dans l'espérance que les citoyens vous croient lorsque vous annoncez un boni de 800.000 €.

Sempiternelle querelle finalement que les recettes et les dépenses, cependant, j'aimerais apporter à la connaissance de nos citoyens qqes éléments pour les aider à mieux comprendre le budget et à aiguïser leur esprit critique. Non définitivement, il ne faut pas croire tout ce que la majorité nous sert... et c'est un euphémisme.

Disons le clairement, sauf manne providentielle comme en 2009, le compte va être sanglant.

Budgets constants, y compris pour les entités consolidées. Je vais donc faire un petit détour par le CPAS, très bref, mon éminent collègue Michel Halleux y reviendra.

En cette période de crise, le CPAS va être amené à faire face à des enjeux importants. Le budget n'augmente pas, bien entendu, vous allez nous parler du travail de restructuration et notamment dans les maisons de repos. Le CPAS va avoir fort à faire pour répondre aux missions qui sont les siennes, imposées par la loi, et tenir le carcan budgétaire qui est le sien. Cette mission impossible se traduira tôt ou tard dans les comptes. Voici un exemple qui nous fait craindre le pire.

Bien sûr, on peut parler de la taxe sur les logements insalubres plutôt élevées ou d'autres produits que l'on peut qualifier d'optimistes.

Mais je prendrais un seul exemple pour bien prouver votre empressement à faire figurer au budget les dépenses... pas plus tard qu'hier, nous avons voté à l'unanimité une excellente mesure visant à réduire de moitié les frais pour les documents administratifs... Estimation ? : 9000 €... Pas une ligne dans le budget. Pas une ligne.

On peut parler aussi des réserves, que vous qualifiez de bas de laine. Est-ce qu'on peut vraiment qualifier de bas de laine une réserve au sein de laquelle figure un fonds destiné à payer le déficit de la RCA ? Il ne faut pas tromper les citoyens à ce sujet.

Bref ce budget, fruit de la majorité PS MR se promet d'être sanglant... du sang rouge évidemment. Mais avec une touche bleue.

Un exemple : le subside maisons de jeunes, 8000 € en 2008, 4000 € en 2009 et seulement 2000 en 2010. Autrement dit, ça a été divisé par 4 en 2 ans.

Les 30.000 euros de veviers au film de l'eau ? Constants, tu vas peut-être me dire qu'il s'agit d'aide à la jeunesse, il n'y a plus que les écoles et les édiles communaux qui y vont...

On peut aussi pointer l'allocation des « podium scolaires » bien connue des écoles et mouvements de jeunesse. Ici c'est bien simple, plus rien. Pourtant c'était bien utile pour les veillées et autres concerts.

Vous avez fait le choix du sport de haut niveau au détriment de l'aide à la jeunesse, vous avez choisi les dépenses de prestige au lieu des missions de base.

Nous ne pouvons l'approuver.

Finalement, et ce sera ma conclusion ; j'ai fini par la trouver la touche bleue dans le budget, dans l'exposé des motifs. Première page.

« Pour ce qui concerne les recettes, les taux des taxes communales ont été relevés en 2009 jusqu'aux limites autorisées par la circulaire budgétaire. »

Cher citoyens verviétois réjouissez vous comme dirait mon éminent collègue Jean-Marie Legros. Vous subissez la taxation maximum... mais rassurez vous, il sera impossible d'être taxé plus.

Nous contestons le budget, les choix de la majorité et les maigres priorités dégagées...

Vous aurez tous compris, nous voterons contre.

Je vous remercie de votre attention.

Conseil communal du 30 mars 2010

Concerne : Point 01 - BUDGET COMMUNAL 2010

Monsieur le Président,
Chers membres du Conseil,

Vous nous présentez ce soir le 4^{ème} budget de votre majorité MR-PS. Permettez moi d'emblée d'adresser deux remerciements : les premiers aux services communaux pour le travail accompli et les réponses apportées à nos questions en section, les seconds à nos deux Echevins Jean-Marie Delobel et Michel Halleux, analystes chevronnés en matière de budget, qui ont accepté de nous passer le relais sur ce dossier important de la politique communale.

Il me revient donc de m'exprimer au nom du cdH sur le budget extraordinaire. Permettez moi d'emblée de vous en faire ressentir ce que cache sous sa couverture orangée le budget de cette majorité. Prenez un être bien en chair, serrez lui la ceinture jusqu'au dernier trou disponible, ensuite enfûtez-le, fermez en bien le couvercle en forçant sans état d'âme, et puis compressez-le, coupez-en ce qu'il en dépasse et puisque l'ambition n'a pas de limite en la matière, poursuivez cette opération à nouveau. A la fin ouvrez la boîte et vous y trouverez non pas un être anorexique, non pas même un squelette, mais bien un spectre... oui c'est ça, un fantôme qu'on nous présente à l'apparence gentille, comme Casper, avec son boni virtuel de 57000€ mais qui en fin de compte nous mène droit au mur. D'ailleurs, ce budget fantôme a dû hanter vos jours plus que vos nuits. C'est pour cela que j'ai décidé d'appeler ce budget de votre majorité bipartite : **le budget mi-Casper, car inconsistant, mi casse-pipe, car incohérent !**

Pour avoir quelques chiffres, le budget de l'exercice propre est de 23.700.000€ en recette pour 24.270.000€ en dépenses, soit un déficit de près de 570.000€. Ajouter à cela les exercices antérieurs qui trouent le budget de 287.000€, **et vous avez un déficit de 850.000€.** C'est donc un signe qu'il convient de s'interroger sur vos dépenses. Pour avoir un boni de 50.000€, vous allez effectuer un prélèvement de près de 900.000 €. Et vous affichez un large sourire en vitrine.

Mais creusons un peu ce budget pour y voir ces faiblesses. D'abord ce budget n'a d'existence à l'équilibre qu'avec l'acceptation de **quatre dérogations** demandées et non approuvées au jour d'aujourd'hui. Sinon, ce refus viendrait à coup sûr entailler votre boni et le faire voler aux éclats.

Il y a tout d'abord les recettes et dépenses générales pour un total de près de 7.500.000€ dont on nous dit qu'elles seront compensées en recettes ; nous attendons de voir. A signaler que ce **budget sonne le glas à feu Sa majesté la Régie foncière**, qui sur certains dossiers faisaient double emploi avec la Régie Communale Autonome ... ah enfin un signe de clarté qui montre que ces entités connexes permettaient aussi de partager les

déficits et donc on y voit clair maintenant, puisque les actifs de la RF revienne à la Ville avec une augmentation nette des dépenses de 403.000€, soit un peu moins de la moitié du prélèvement que vous effectuez pour équilibrer votre budget.

S'il y a une chose que vous n'avez pas su comprimé, c'est la dette de la Ville. **La charge annuelle communale nette passe à partir de cette année et jusqu'à la fin de la mandature à tout le moins de 3.415.000€ à 4.450.000€.** Ça par contre, vous ne l'avez pas dit à Télèvesdre hier. Devant un tel constat, la mention dans la déclaration de politique générale des marges budgétaires visant à diminuer l'assiette fiscale (« la blue touch ») est une contre vérité. Vous attendez probablement un mariage grec en espérant faire une entaille dans cette assiette... mais même la Grèce a des problèmes d'argent en ce moment.

Vu les moyens limités dont vous disposez, il faut pouvoir utiliser cet argent de façon pertinentes et responsables. Et si on avait déjà dû assumer le coup des 360.000€ pour le basket il y a peu, voici que ce budget reprend près de 300.000€ à charge de remboursement de deux emprunts pour le RCSV. Mais plus grave, lorsqu'en section, on apprend que le montant est de 310.510€...ce qui vient trancher 1/5^{ème} de votre boni. La facture est salée...

Et du sel, il en manquera justement pour nos voiries communales après le rude hiver que nous avons eu. **Et pour faire face aux dégâts, vous prévoyez 221.000€.** Je vous conseille au moins d'ajouter une allocation pour achetez des panneaux de signalisation pour routes dégradées car la Ville pourrait se retrouver plus souvent qu'elle ne le pense au tribunal.

Le montant total pour l'allocation 499 est de 7.850.000€, mais lorsqu'on creuse, on s'aperçoit que 5.660.000€, soit près de ¾, proviennent du fond FEDER pour le projet VERDI, subsidié à hauteur de 90% . Et j'en arrive à mon troisième point, le logement. Pas plus tard qu'hier, au Conseil, **le cdH a mis en évidence le fait que le projet VERDI ne prenait pas en charge les investissements pour le logement. Comment allez-vous faire ?**

La probité voudrait que nous puissions reconnaître quelques avancées : la recapitalisation nécessaire du CHPLT pour 3.382.705€, l'achat d'une ambulance pour 110000€ ou encore d'une camionnette des pompiers... mais c'est bien insuffisant. Et pour finir, vous tentez de boucher les trous en plaçant les montants restants sans grande conviction. Un exemple : les dépenses informatiques qui passent de 256.000€ à 118.000€ et dont une moitié sera affecté pour l'E-gov et l'intranet et l'autre moitié... on ne sait pas, on verra nous a-t-on dit en section. On verra surtout que ce n'est pas assez, ce que les MB montreront à coup sûr.

En fin de compte, votre majorité a perdu le sens des priorités. Encore un exemple : la fontaine Marabout, celle dont le motif pour 50.000€ dans les annexes 2009 était « à la demande du Bourgmestre ». Ce montant a doublé pour atteindre les 110.000€ au budget 2009, puis 130.000 € pour le budget 2009 adapté. Mais où va-t-on, allez-vous encore payé pour ce projet en 2010 ? Y a-t-il encore un pilote dans l'avion et existe-t-il un frein à main dans la cabine du cockpit ?

Ce budget, et les exemples choisis que je vous en ai donnés, sonne le glas des limites de votre politique car vous avez perdu le sens des priorités. Je rappellerais ces propos du conseiller Delobel, qui disait que ne seraient pas finalisés les projets non budgétés dans la première partie de la mandature. Or, qu'en est-il de la rénovation du Grand Théâtre, de

l'achat de l'hydrocureuse, de la piscine au sujet de laquelle la conseillère Ozer vous a interpellé pas plus tard qu'hier (même si je sais bien que vous botterez en touche à la RCA), et enfin de projets qu'on nous annonçait comme réalisé en 2009 comme la crèche... Il reste encore du travail.

En conclusion, le budget qui nous est présenté ce soir est un budget pleins d'artifices, encore très éloigné d'un véritable budget vérité alors que certaines dépenses sont déjà bien connues et auraient pu être ajoutées mais elles auraient grevé votre boni rikiki. Ce budget n'est pas le nôtre car il comprend bon nombre d'incertitudes, des sous-estimations, parfois importantes, des effets d'annonces non suivis d'inscriptions budgétaires suffisantes. C'est pourquoi nous ne le voterons pas.

Le recours à des artifices financiers, via des entités consolidées, **ne permet d'avoir une vue global et soustrait des décisions importantes au Conseil communal.** Les moyens ne sont pas présents mais votre sens des priorités non plus. Et puisqu'il convient d'adresser un message à votre majorité, tant à son capitaine qu'à tous les membres de l'équipage, il y a une dure réalité que votre politique montre à merveille dans cette maxime de clôture, c'est qu'à force d'annoncer à coups de discours grandissimes des choses que l'on ne fait pas, il convient de reconnaître, au vu des moyens que vous y mettez, que c'est bien la rose qui fane, mais pas ses épines !

Je vous remercie pour votre attention.

Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

Conseil communal du 30 mars 2010 – Point 1 – Budget communal 2010
Intervention de M. EL HAJJAJI – Amendements du cdH au projet de budget

Préalablement au vote, par appel nominal, sur l'ensemble du budget, le cdH souhaite que chacun prenne ses responsabilités. Aussi, en référence à notre interpellation, nous proposons un amendement que nous vous demandons de soumettre au vote de l'assemblée par appel nominal, à savoir :

p.32 : allocation 764/961-51/-02/-20097251 :

Emprunt à contracter – Réalisation d'une PISQ (Terrain de Bielmont et des Linaigrettes)

– > passer de 18.000€ à 36.000€

Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal

Interventions Ecolo au conseil communal Verviers du 30 mars 10, sur le budget 2010.

Document à destination de la presse et du secrétaire communal.

Rigueur et espoir ou rigidité sans espoir ? Une chose est sûre : les Verviétois paient et paieront l'ambition recherchée... En euros et autrement !

1. Pression fiscale en hausse constante depuis que le MR est dans la majorité.

Les taxes purement communales sont une nouvelle fois en augmentation de 303.000 €, soit environ 6 € de plus par Verviétois de 0 à 115 ans. Une augmentation continue depuis 2006, on pourrait s'étonner quand on relit le programme du MR. 102.000 euros en plus sur les égoûts, 65.000 sur le stationnement, 54.000 sur les déchets ménagers dont la taxe a déjà été poussée à son maximum les exercices précédents. La taxe sur les immeubles inoccupés nous paraît elle plus intéressante, mais moins réaliste quant à sa perception, la saga de cette taxe est longue et rares sont les communes où elle a donné un résultat. De toute façon, c'est une taxe qui vise un changement de comportement et pas des rentrées financières. Soulignons encore les 9.000 € payés par les chômeurs pour obtenir les papiers nécessaires à l'obtention d'un emploi. L'équilibre dont se vante la majorité à un prix, et c'est nous qui le payons. Mais pas seulement.

2. La dette cachée du personnel, sous forme d'une pression diffuse. Pas de licenciement, mieux des nominations dites-vous dans votre conférence de presse. Et c'est vrai. Il y a même de nouveaux postes. Pour être complet, il faut préciser le tableau : des nouveaux emplois (assistant de direction école, guichet énergie, projet SUN), oui mais majoritairement subsidiés, pas vraiment d'initiative à part les 2 postes de garde chez les pompiers. Si le budget du personnel augmente de 943.000 euros, c'est à cause de ces subsides, des cotisations pensions, des nouvelles nominations, de l'augmentation barémique et des 2 pompiers volontaires. En additionnant les chiffres de ces nouvelles dépenses, on arrive déjà à près d'1 million 300 euros. Ce simple calcul illustre donc bien le phénomène que vous ne mettez pas assez en avant : le budget personnel régresse, à cause d'un nombre croissant de non remplacement, pendant les maladies ou après un départ ou un décès. 5 postes non remplacés au CPAS, c'est annoncé. Pas de chiffre clair à la Ville, Monsieur l'Echevin du Personnel, j'aimerais entendre votre objectif en la matière. Une chose est certaine, la pression sur le personnel restant augmente, la charge de travail repose sur moins d'épaules. Et ça use, le personnel trinque et c'est pour cela que l'on peut parler d'une dette cachée du personnel. Une lueur d'espoir, l'engagement d'une personne chargée des ressources humaines, proposition qu'Ecolo avait relayé l'année dernière.

3. Garder la ligne de l'ambition, de l'image revient à rogner sur l'essentiel.

C'est intéressant de regarder où se réalisent les économies. Pas sur le festival « Au Film de l'Eau », pas sur la suite de la saga de la tribune VIP de Bielmont, pas sur le salaire du consultant Benoît Thans,

- sans papiers, toujours 1 seul € prévu pour aider ces familles qui vivent dans des conditions indécentes et inacceptables ;
 - enseignement spécialisé (tableau p.28 de l'exposé des motifs) : 13.000 euros de rentrée supplémentaire mais 26.000 euros de dépense en moins, soit 40.000 euros d'économie.
 - Enseignement artistique : (tableau p.27 de l'exposé des motifs) : 15.000 € de rentrée supplémentaire, mais 16.500 euros de dépense en moins, soit 30.000 € d'économie.
 - culture : réduction de 25.000 €.
 - Sécurité police et cpas: statu quo, mais les budgets avaient déjà été rabotés l'année dernière, l'austérité s'installe.
 - Maisons de jeunes : 2000 € au lieu des 8.000 € en 2008
 - Prendre le taureau par les cornes, oui. Mais pas toucher aux projets fétiches de la majorité et de son leader. Que du contraire. Qu'importe
4. **Rappel de la promesse de revoir enfin le système d'affichage électoral.** Rien dans le budget initial 2010. Mais il faudra être prêt pour 2011. Important donc de prévoir quelque chose dans la MB1..
5. **En conclusion :** oui, il y a un équilibre. Que les Verviétois paient, au travers de multiples aspects (cultures, associations, enseignement, taxes, moyens pour le cpas, pression du personnel communal). Les projets de prestige ne sont pas touchés. Et si la crise devait s'incruster, la majorité a vidé bien des tiroirs ces dernières années, a poussé les taxes au plus haut. La situation ne s'assainit pas, elle augmente les tensions et le point de rupture se rapproche.

Conseil Communal
Mardi 30.03.2010 / BUDGET
Mario DETHIER
Chef de groupe du Parti Socialiste.

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Je vous disais au nom du Groupe socialiste, jour pour jour, voici un an :

« Je n'ai jamais trouvé, depuis que je siége sur ces bancs, la situation aussi pesante et incertaine pour notre Ville en raison des éléments extérieurs qui nous entourent, et, qui par ailleurs touchent, évidemment, toutes les communes et tous les pouvoirs de notre pays.

Chacun en conviendra - en ce compris l'opposition, je suppose, combien il est difficile dans ces conditions de crises économique et financière aiguës d'établir des prévisions ».

Et je pense, en effet, que chacun, ici, en a convenu.

Aujourd'hui encore, alors que

- l'horizon économique est toujours sombre,
- que la crise pèse partout, ici et ailleurs, sur les institutions et sur les citoyens (sauf sur les plus riches sans doute, comme en témoignent les statistiques qui montrent que certains le sont plus encore), elle provoque, partout, la crise des finances publiques.

le projet de budget qui nous est présenté par Monsieur l'Echevin des Finances, notre ami, Jean François ISTASSE au nom du Collège communal, a le soutien du Groupe PS qui, par conséquent, le votera.

Dans cette tourmente folle des finances publiques, notre Groupe tient spécialement à féliciter le Collège communal et l'Echevin des Finances, en particulier, pour la qualité de l'exercice qui nous est présenté ce soir.

Vous avez raison, M. l'Echevin, de dire, je vous cite :

- « C'est donc en parfaite cohésion et solidarité politique que le Collège et sa majorité vous soumettent non seulement un budget en équilibre, mais même en en boni substantiel et surtout un nouveau plan de gestion. Si, toute chose restant égales, nous assurerons l'équilibre budgétaire jusqu'en 2015 »
- « Nous avons le choix : soit attendre des moments meilleurs, et provoquer l'apparition de déficits considérables (j'ajoute et plomber l'avenir) ou choisir la voie difficile de la responsabilité ».

Le Groupe socialiste veut donc souligner particulièrement quatre éléments

1. Le budget équilibre (même en bonni) établi pourtant dans le contexte général que j'ai évoqué. Cela démontre combien la tâche était ardue, et, la volonté politique de ne pas présenter un budget en déficit, en maintenant les grandes taxes inchangées ;
2. La rigueur de la gestion et de son pilotage, sans toucher à la politique de sociale
3. Ce budget préserve l'avenir et l'espoir : nous continuons à avoir de « l'ambition pour Verviers »
4. L'acte politique que constitue le vote du budget rencontre la volonté du P.S. : - de la gestion efficiente des finances de la Ville et son pilotage performant
- de sa préoccupation sociale pour les Verviétoises et les

Verviétois.

Enfin, nous avons apprécié, cette fois encore, la clarté des documents qui nous ont été transmis, les explications qui nous ont été fournies et la transparence dans la démarche.

Merci donc à Messieurs l'Echevin des Finances, le Secrétaire, le Receveur et à l'ensemble du personnel.

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre je vous remercie.

Mario DETHIER